

Hauts-de-France, Somme  
Fort-Mahon-Plage  
esplanade Nord

## Le front de mer de la station balnéaire de Fort-Mahon-Plage

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001516  
Date de l'enquête initiale : 2002  
Date(s) de rédaction : 2003, 2016  
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : front bâti

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales :

### Historique

A l'origine, le front de mer est formé par les constructions élevées en bordure de l'actuel Boulevard maritime, constitué de maisons isolées, rarement mitoyennes.

Après la seconde guerre mondiale, le front de mer et la digue sont totalement reconstruits. Deux rangées de logements sont élevées sur l'esplanade, de façon à éviter l'ensablement à l'intérieur de la station. En 1953, les boulevards maritimes nord et sud sont prolongés, entre les îlots 34 et 36, et les îlots 1 et 2. Un parc à automobiles est construit en prolongement du boulevard maritime nord (îlot 48).

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle (détruit), 2e moitié 20e siècle

### Description

Le front de mer est formé de deux alignements séparés par l'avenue principale menant à la mer. Les constructions en parpaings enduits, à étage carré et étage de comble, sont couvertes de tuiles mécaniques.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, parpaing de béton, enduit  
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique  
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- AD Somme. Série W ; 56 W 471. Cabinet du préfet, Fort-Mahon, aménagement et reconstruction (1953).

#### Documents figurés

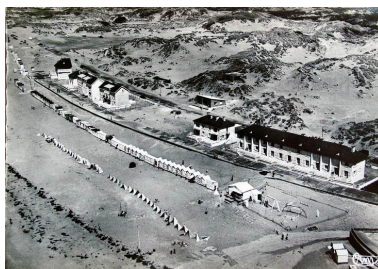
- 310-13, Fort-Mahon (Somme), la plage** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

- **310-12, Fort-Mahon (Somme), la plage** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

## Illustrations



Vue aérienne du front de mer au débouché de l'avenue de la plage, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).  
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure  
IVR22\_20048000104NUCAB



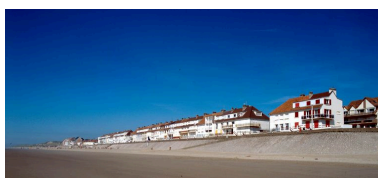
Vue aérienne du front de mer (digue nord), carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).  
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure  
IVR22\_20048000103NUCAB



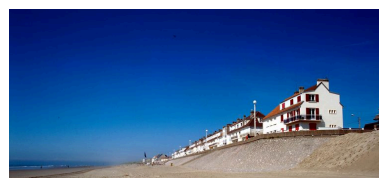
Ilot 48, parc à automobile prévu lors de la Reconstruction (1953).  
Phot. Elisabeth Justome  
IVR22\_20058004062NUCA



Le boulevard maritime nord.  
Phot. Elisabeth Justome  
IVR22\_20058003910NUCA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble depuis la plage.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000486XA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble de la digue sud.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000484XA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : les nouveaux immeubles (début 21e siècle) dans le prolongement de la digue sud.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000487XA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble de la digue sud, depuis le nord.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000488XA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : détail des maisons en bande de la digue sud.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000489XA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble de la digue nord, depuis le nord.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000496XA



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : immeubles construits à la fin du 20e siècle sur la digue nord.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20038000497XA

## Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : La digue de Fort-Mahon-Plage, dite Terrasse maritime (IA80001927)  
Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, terrasse Maritime Sud, terrasse Maritime-Nord

### Dossiers de synthèse :

L'urbanisme et les secteurs urbains de la Côte picarde (IA80001521)

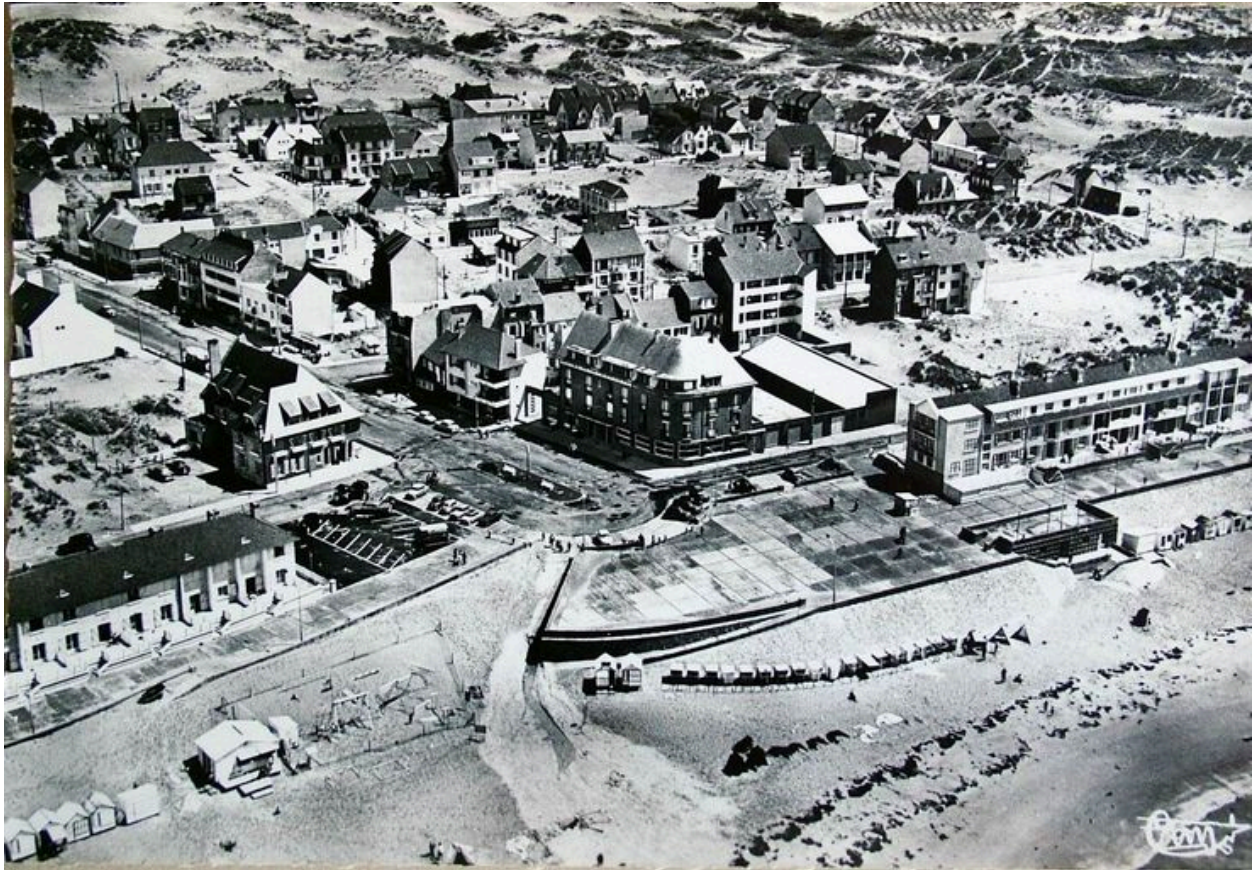
### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

La station balnéaire de Fort-Mahon-Plage (IA80001838) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI

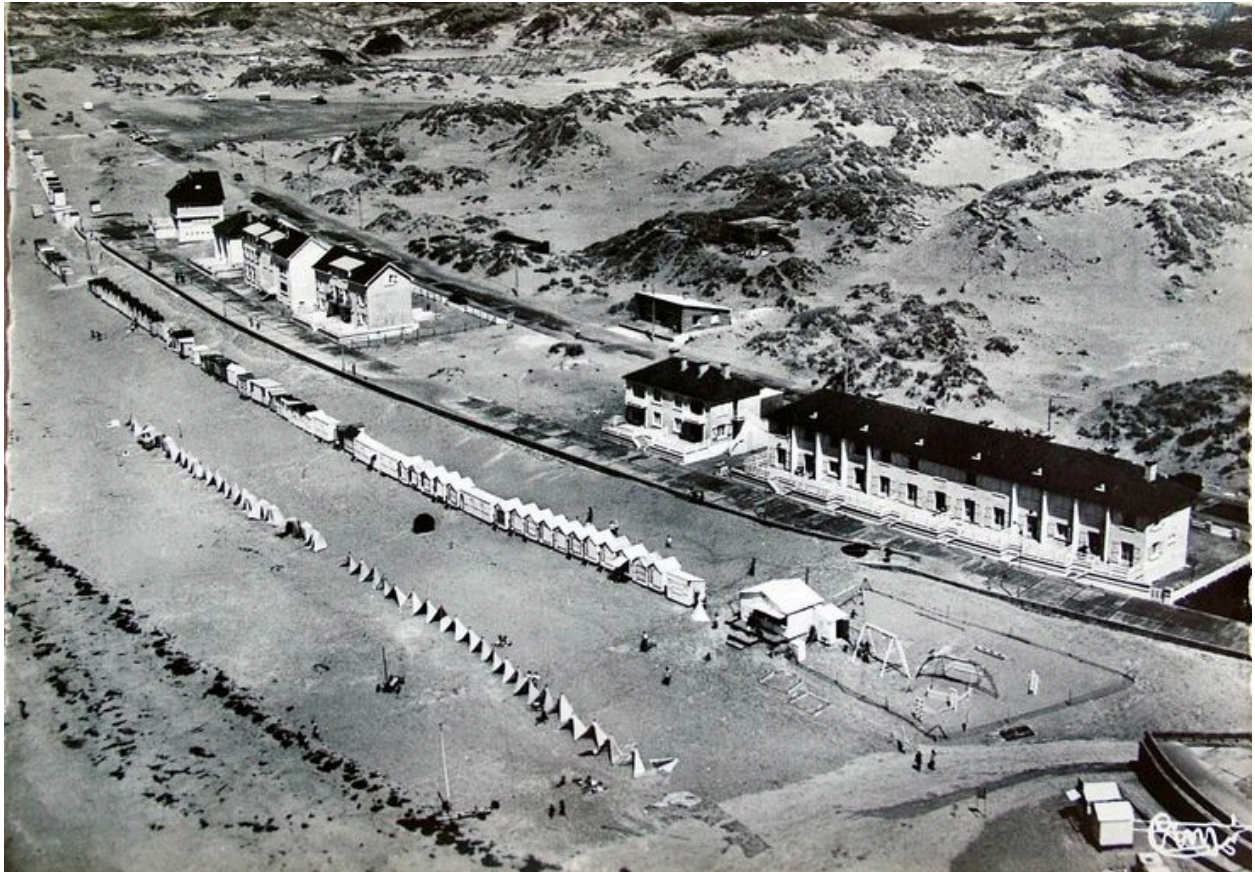


Vue aérienne du front de mer au débouché de l'avenue de la plage, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22\_20048000104NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du front de mer (digue nord), carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22\_20048000103NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ilot 48, parc à automobile prévu lors de la Reconstruction (1953).

IVR22\_20058004062NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

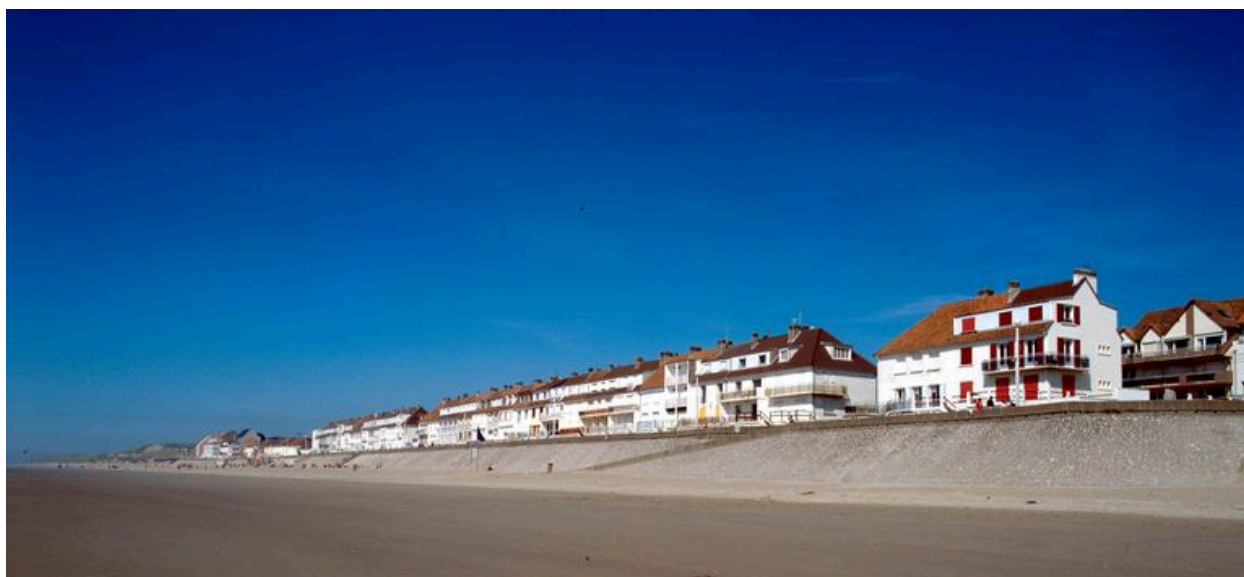


Le boulevard maritime nord.

IVR22\_20058003910NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble depuis la plage.

IVR22\_20038000486XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble de la digue sud.

IVR22\_20038000484XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : les nouveaux immeubles (début 21e siècle) dans le prolongement de la digue sud.

IVR22\_20038000487XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble de la digue sud, depuis le nord.

IVR22\_20038000488XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : détail des maisons en bande de la digue sud.

IVR22\_20038000489XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : vue d'ensemble de la digue nord, depuis le nord.

IVR22\_20038000496XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le front de mer de Fort-Mahon-Plage : immeubles construits à la fin du 20e siècle sur la digue nord.

IVR22\_20038000497XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation